

## ZOOM SUR LE DOCUMENT VISION 2030

### □ 15 Février 2005 : Présentation du document Vision 2030

18 Etats membres de l'Union Européenne ont participé à l'élaboration du « Vision Document », document de base de la Plate-Forme vis à vis de la Commission Européenne. Ce document de mise en perspective aux horizons 2015 et 2030, a été présenté officiellement le 15 février 2005 à Bruxelles.

Outre une présentation du rôle et de la contribution actuelle des secteurs forêt – bois - papier en Europe, ce document décrit les défis et opportunités auxquels nos industries seront confrontées au cours des deux prochaines décennies.

La vision pour 2030, fondée sur le thème fédérateur « **L'innovation fondée sur des ressources forestières renouvelables pour une Europe inscrite dans un développement durable** » est la suivante :

- *La filière forêt bois papier joue un rôle clé dans le développement durable de la Société*
- *Elle s'appuie sur une industrie compétitive et hautement qualifiée qui promeut une plus large utilisation des ressources forestières renouvelables*
- *Elle apporte sa contribution à la Société dans le contexte d'une économie européenne compétitive, soucieuse du consommateur final et fondée sur l'utilisation des « bio produits »*

Cette vision répond à un certain nombre de **challenges clés** parmi lesquels il faut citer :

- Aider la société à atténuer les **changements climatiques** par séquestration du CO2.
- Assurer la **disponibilité de matières premières renouvelables** y compris pour la chimie et les biocarburants, tout en assurant la continuité des divers emplois des forêts et en sauvegardant la biodiversité, au travers de la gestion durable des forêts.
- Obtenir un équilibre économique et environnemental en utilisant la **biomasse** issue directement de la forêt pour les **produits et l'énergie**, et également améliorer de manière substantielle l'efficacité des industries en terme d'énergie : combinaison produit/matière et énergie.
- Fournir des **produits et services** qui répondent aux changements dans les **besoins de la société** tels que par exemple les matériaux composite à base de bois.
- Développer et créer des **produits pouvant être recyclés**, réutilisés et enfin transformés en **bio-énergie**.
- Parvenir à une **baisse** significative des besoins **en capitaux** et augmenter la flexibilité de la production au travers d'innovations de procédés.
- Répondre à la **nouvelle concurrence** venant d'autres régions par l'adjonction de valeur ajoutée.